25me Année N 5528 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO 15 CENTIMES BUREAUX: RUE NEUVE, 17 Samedi 14 Juin 1879

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

ROUBAIX, 13 JUIN 1879

BOURSE DE PARIS DU 13 JUIN

Cours à terme de 1 h. 10, communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
3 0[0 amortissable. . .	85 125 [.	85 275 [.
Rente 3 0[0.	83 00 .[.	83 05 .[.
Rente 5 0[0.	116 80 .[.	116 95 .[.
Italien 5 0[0.	81 70	81 70 .[.
Turc 5 0[0	12 00	12 00
Act. Nord d'Espagne .	296 25	297 50
Act. Gaz.	1280 00	1280 00
Act. B. de Paris P.-B.	830 00	822 50
Act. Mob. Français. .	000 00	528 75
Act. Lombards . . .	188 75	190 00
Act. Autrichiens. . .	625 00	620 00
Act. Mob. Espagnol. .	1135 00	1136 25
Act. Suez	770 00	770 00
Act. Banque Ottom. .	512 50	510 00
Oblig. Egypt.uni. . .	229 00	228 75
Act. Fon. France. . .	827 50	822 50
Florin d'Autriche . .	69 1/8	69 10
Act. Saragosse. . . .	000 00	370 00
Emp. Russe 1877. . .	92 1/8	92 50
Délégations Suez. . .	000 00	635 00
Florin Hongrois . . .	84 1/8	84 50
Espagne extérieur . .	» »	15 1/2
Consolidés	» »	97 0/0
Banque d'Escompte. .	738 75	732 50

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1[2, chez MM. A. Maire et H. Blum 17s, rue du Collége, à Roubaix.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)	13 JUIN	12 JUIN
3 0/0	82 50 ./.	83 00 ./.
3 0/0 amortissable . .	85 10 ./.	85 20 ./.
4 1/2 0/0.	112 00	112 00
Emprunts 5 0/0. . .	116 50./.	116 80 ./.
Service particulier	12 JUIN	11 JUIN
Act. Banque de France.	3200 00	3195 00
» Société générale. .	502 00	503 00
» Créd. f. de France.	822 00	817 00
» Chemin autrichien.	620 00	625 00
» Lyon.	1165 00	1170 00
» Est	725 00	723 00
» Ouest	787 00	782 00
» Nord.	1575 00	1575 00
» Midi	885 00	892 00
» Suez	770 00	770 00
% Peruvien	00 00	00 00
Act. Banq. ottom. (anc.)	000 00	000 00
» Banq. ottom. (nou.)	510 00	510 00
Londres court. . .	25 25 00	25 25 00
Créd. Mob. (act. nouv.)	528 00	525 00
Turc	12 05	11 95

Au moment où nous mettons sous presse le cours des valeurs ne nous est pas encore parvenu.

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 12 juin.

Change sur Londres, 4,87 25; change sur Paris, 5,13 75; 100.
Café good fair, (la livre) 13 »[», 13 1[4.
Café good Cargoes, (la livre) 13 1[2, 13 3[4.
Inanimé.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Hâvre, 13 juin.
Ventes 500 b. Marché calme.
Liverpool, 13 juin.
Ventes 6,000 b. Marché languissant
New-York, 13 juin.
Coton, 12 7/8.
Recettes 6,000 b.
New-Orléans low middling 91 »/».
Savannah » » 86 »/».

BULLETIN DU JOUR

La Chambre a tenu hier une séance sans intérêt: elle ne se réunira pas aujourd'hui.

Le rapport de M. Spuller sur l'enseignement supérieur sert de supplément à tous les journaux démocratiques. Ils y trouvent la consécration de toutes les doctrines qu'ils ressassent depuis l'apparition des lois Ferry. Que servait-il d'entasser tant d'arguments pour démontrer que l'Etat a le droit et le devoir d'exercer sa haute surveillance sur l'instruction publique? Mais avoir des droits sur l'enseignement ce n'est pas en avoir le monopole exclusif, et l'Université peut parfaitement coexister, fonctionner et prospérer, sans étouffer ou proscrire l'enseignement libre, qui ne demande qu'à marcher côte à côte avec elle sans l'entraver et sans lui disputer le terrain ouvert à tous, dans une république qui devrait être le gouvernement de tous pour tous.

Ce volumineux rapport ne poursuit après tout qu'une chimère, que la vaine fantasmagorie de « l'invasion » du cléricalisme.

Le bon sens public fera justice de cet artifice sans lequel la loi Ferry n'aurait pas même de prétexte. Il fallait essayer de faire croire au public que les congréganistes devenaient dangereux pour s'arroger le droit de les persécuter ; mais quel est le père de famille satisfait de leur enseignement pour son fils qui se laissera influencer par les sophismes de MM. Ferry et Spuller? La vérité est plus forte que tous les dilemmes des Normaliens qui tournent dans l'orbite de M. Gambetta, et nul ne croira que l'ennemi qu'il faut écraser ce soit l'humble prêtre ou le modeste frère des écoles chrétiennes dont le dévoûment égale l'abnégation et qui sera toujours, quoi qu'en disent les prédicants de la libre pensée, le véritable instituteur du pauvre et du prolétaire. C'est dans ce sens que Robespierre, à qui l'on est honteux d'emprunter une pensée, avait dit que «l'athéisme est aristocrate et que le véritable culte des pauvres et des affligés c'est la religion chrétienne. »

Comme le dit très-bien le *Soir* : « On a beau examiner les arguments produits en faveur des lois Ferry, il reste évident que la liberté d'enseignement est atteinte dans sa plénitude et dans son intégrité... On a beau tourner et retourner le récent discours de M. Jules Simon, épiloguer sur des conversations intimes qu'il a eues, il est certain que l'ancien ministre de l'instruction publique, l'érudit et éminent défenseur de la liberté d'enseignement, sent que ces projets portent atteinte à ce qu'il a toujours défendu. »

Quoi que puissent faire MM. Ferry, Spuller et consorts, le débat qui commencera lundi prochain soulèvera de fortes résistances et fera regretter que le ministère n'ait pas eu le courage de renoncer à la loi Ferry et à M. Ferry lui-même.

On annonce de Saint-Pétersbourg que l'empereur ne reçoit personne depuis son retour, et que son état de mélancolie s'est encore aggravé.

Les bruits d'abdication n'ont aucune base réelle, mais les rapports avec le grand-duc héritier sont aussi tendus que par le passé, le grand-duc montrant son mauvais vouloir avec ostentation à toutes les personnes qui jouissent de la faveur impériale, et particulièrement au ministre de l'intérieur Makol.

Quoi qu'il en soit, il paraît que les églises russes deviennent maintenant le théâtre de manifestations factieuses. Il y a quelques jours, dans la cathédrale d'Isaac, l'archimandrite a prononcé un sermon sur la personne de l'empereur. C'était l'anniversaire de l'attentat de Berezowisky, et le prélat a parlé avec une émotion qui s'est communiquée à une partie des fidèles. Quelques individus ont profité de ce moment pour sortir avec bruit de la cathédrale, comme s'ils voulaient manifester une opinion hostile à la personne de l'empereur. Il y a eu une telle stupéfaction dans l'assemblée qu'on les a laissés sortir sans songer à les connaître.

Presque le même jour, à la cathédrale orthodoxe de Varsovie, à la fin de l'office, un individu inconnu est monté en chaire et a commencé à haranguer les assistants. On ne sait pas quel aurait été le sujet de son discours, car on l'a vite arraché de la chaire. On dit bien que c'est un fou et qu'on l'a enfermé à l'hôpital, mais, néanmoins, on a cru devoir commencer une enquête.

Le prince d'Orange

La mort si soudaine et si prématurée qui, à l'âge de trente-neuf ans à peine, vient de frapper le prince d'Orange, héritier présomptif de la couronne des Pays-Bas, ne sera pas seulement ressentie par la haute société française, par le monde élégant de Paris, où par son esprit, les grâces de sa conversation, sa politesse exquise, son amour pour nos arts, nos fêtes et même nos plaisirs, lui avaient acquis une place brillante; elle le sera aussi par la France tout entière, qui perd en lui un citoyen d'adoption, qui s'était fait de notre pays comme une seconde partie.

Né à la Haye, le 4 septembre 1840, fils de cette princesse Sophie de Wurtemberg, reine de Hollande, morte en 1877, et qui porta assez d'intérêt à la France, dont elle admirait la civilisation et les arts, pour faire des vœux pour elle dans une guerre qu'auraient pu conjurer, s'ils avaient été mieux écoutés, les prévoyants avis qu'elle donna à celui qui nous gouvernait alors, le prince Guillaume-Nicolas-Alexandre-Frédéric-Charles-Henri de Nassau tenait en quelque sorte par héritage cette sympathie qu'il nourrissait pour notre pays et dont aujourd'hui, sur cette tombe trop tôt ouverte, il convient de rappeler les preuves qu'il en donna dans des circonstances particulièrement touchantes pour nous.

C'était au lendemain de nos désastres, dans ces temps de deuil où la France, abandonnée de tous, ne rencontrait à l'étranger que froideur ou dédain, où ceux qui nous gardaient encore quelque affection secrète la cachaient sous les dehors de l'indifférence, à cette époque enfin où nous pouvions redire à la République américaine, cette fille de nos victoires passées, qui les oubliait, le *Tu quoque* de César. Nous n'avions plus d'armée, mais nous avions cependant encore des attachés militaires dans les différentes cours de l'Europe, où, hélas ! les accueillaient plus d'un sourire qui n'étaient pas ceux de la bienveillance. Or, dans un de ces jours si voisins encore de nos défaites, à La Haye, le ministre de France présenta au prince d'Orange, dans un salon particulier, notre attaché militaire.

— Non ! pas ici, répliqua le prince d'Orange ; mais demain, dans mon palais en grand uniforme. Cela me fera plaisir de revoir un pantalon rouge ; il y a si longtemps que je n'en ai vu !

Quel plus délicat hommage, pouvait-on rendre au glorieux passé de la France, et quelle plus noble confiance pouvait-on exprimer dans son avenir ? Ce jour-là le prince d'Orange agit et parla comme aurait pu faire le plus dévoué de nos alliés aux jours de nos plus éclatantes victoires.

Une autre fois, ce même attaché militaire causait avec lui de la campagne du général Faidherbe dans le Nord, campagne qu'il avait suivie jusqu'au bout. Quel ne fut pas son étonnement, son admiration, de voir que son royal interlocuteur connaissait aussi bien que lui tous les détails, tous les succès, tous les héroïsmes de cette campagne !

On dit que les vrais amis se reconnaissent seulement aux jours d'épreuve. A ce compte, c'est un ami, un véritable ami que la France perd en la personne du prince d'Orange, et le nombre de ces amis n'est pas si grand qu'elle ne puisse les saluer quand ils s'en vont.

Au point de vue de la politique européenne, cette mort n'est pas un évènement sans gravité, en ce qu'elle rend incertaine la succession à la couronne des Pays-Bas. En effet, le prince Alexandre, frère cadet du prince d'Orange, aujourd'hui âgé de vingt-huit ans, n'est pas marié, et sa santé chancelante, qui le retient souvent dans le midi de l'Europe n'est pas sans inspirer quelque inquiétude.

Le peuple hollandais, qui apprécie fort la sécurité et la liberté dont il jouit sous la monarchie constitutionnelle de la maison d'Orange, et qui, tout en nourrissant des sentiments libérauxx très prononcés, ne regrette nullement les temps de troubles et d'agitations de l'ancienne république batave, ressentira profondément une perte qui s'aggrave encore de la crainte de voir s'éteindre la maison royale.

Le second mariage contracté récemment par le roi Guillaume III, a surtout été motivé par la considération politique d'assurer des héritiers directs à la couronne, ainsi que l'avait été le mariage de son frère, le prince Henri, dont l'union a été dissoute par la mort presque aussitôt qu'elle était formée. L'avenir, comme on le voit, est donc fort incertain, et bien que, à défaut de la maison d'Orange-Nassau, il reste encore la ligne collatérale des princes de Nassau-Wied pour occuper le trône des Pays-Pas, l'ambition bien connue d'une puissance voisine peut y trouver un nouvel encouragement à ses desseins.

LA RÉPUBLIQUE NATURALISTE

« Es-tu content, Zola ? » Oui, Zola est content. Le voici redevenu l'homme du jour ! Il avait écrit dans sa récente brochure cet axiome grand comme le monde : « La République sera naturaliste, ou elle ne sera pas. » Eh bien, depuis lundi à cinq heures du soir, elle l'est, de façon à ne plus permettre le moindre doute à personne. Nous n'en avions pas, quant à nous, mais enfin M. Zola en avait. Il n'en a plus maintenant, et il prépare une nouvelle brochure pour annoncer qu'il se rallie désormais sans arrière-pensée à la République. Elle l'est ! Elle l'est !

Les esprits superficiels et les chroniqueurs de la réaction avaient affecté de ricaner en lisant l'oracle de M. Zola. Mais quelques natures d'élite, quelques intelligences larges et affranchies en avaient saisi toute la portée : « Comment faire, se demandaient-elles, pour rendre la République vraiment naturaliste, ou du moins pour prouver à tout le monde qu'elle l'est ? » Il y avait eu déjà diverses tentatives brillantes où s'étaient signalés plusieurs membres du Parlement.

Depuis quelque temps, M. Vast-Ricouar suivait avec un intérêt sympathique les séances de la Chambre, et il méditait même d'installer un courrier parlementaire dans la *Revue réaliste*. Quant au maître, pensif, il hochait la tête en murmurant : « Ce n'est pas encore tout à fait ça. »

Mais depuis lundi — un lundi, jour prédestiné ! — c'est ça, c'est bien ça ! Quel est, en effet, le signe distinctif auquel se reconnaît invariablement le naturalisme ? Quel est son centre de ralliement, — son drapeau, — sa marque de fabrique ? Il n'y a pas à hésiter : c'est le mot de Cambronne. Partout où vous rencontrez le mot de Cambronne, saluez : c'est le naturalisme qui passe. Partout où vous le cherchez vainement, méfiance ! Rien ne le remplace, rien ne peut y suppléer. Le naturalisme sans le mot de Cambronne serait un naturalisme bâtard, bourgeois, académique, suspect de concessions, nettoyé par le service de la voirie. Or, jusqu'à présent, le mot de Cambronne avait pénétré partout, excepté au Parlement.

Les membres les plus naturalistes de la Chambre se contentaient d'en user quelquefois dans leur vie privée, de l'autre côté du mur Guilloutet. Lundi, à cinq heures du soir, il a fait avec éclat son entrée dans la vie publique.

Bien d'autres paroles mémorables ont été prononcées dans cette séance. On a entendu, par exemple, les mots *drôle*, *lâche*, *coquin*, *polisson*, *faussaire*, ce qui était déjà une jolie entrée de jeu. On a entendu aussi : « Va donc, Lantier ! » et : « Nous sommes à l'*Assommoir* ! » deux cris tout à fait en situation. Pourtant le mot décisif n'avait pas été prononcé encore. C'est M. Margue, député de la gauche, qui a eu l'honneur de le faire entendre et de déployer le drapeau du naturalisme en plein Parlement.

Margue ! retenez ce nom qui, tout à coup, émerge des limbes, et toi, Muse de l'histoire, inscris-le sur tes tablettes pour le transmettre à la postérité !

***

J'ai cherché aussitôt des renseignements sur cet inconnu d'hier, aujourd'hui célèbre, que l'intervalle d'une seconde et un mot de quelques lettres ont suffi pour jeter dans la gloire avec la rapidité de la foudre. Je me hâte d'en faire part à mes lecteurs.

Margue (Guillaume-Léon) est né en 1828 à Salornay-sur-Guye (Saône-et-Loire), Il a été avocat au barreau de Mâcon. Il a échoué aux élections de 1871, le corps électoral n'étant pas encore suffisamment naturaliste à cette date ; élu en 1876, réélu en 1877, M. Margue est l'un des 363, — avons-nous besoin de le dire ? Il est allé siéger à l'extrême-gauche, et il a attaché son nom à une proposition d'amnistie pleine et entière. Quoiqu'ancien avocat, M. Margue parle rarement à la tribune : il déteste les périphrases et va droit au but. Il a le style expressif, laconique et coloré.

Le lecteur désireux de s'instruire sera peut-être bien aise d'avoir quelques notions relativement à la commune de Salornay-sur-Guye, qu'illumine déjà un reflet de la gloire acquise par son enfant. Salornay-sur-Guye est un fort village de 1,046 habitants, canton de Cluny, arrondissement de Mâcon. Il y a un notaire, un percepteur et huit foires par an. On assure que le conseil municipal de Salornay-sur-Guye est convoqué pour dimanche prochain, afin de voter une adresse de félicitations à M. Margue, et de faire apposer une plaque sur la maison où il est né. Quelques exaltés parlent même d'un buste, qu'on aurait soin d'entourer d'une grille. La compagnie des Dombes avait pensé à organiser un train de plaisir pour cette intéressante localité, Par malheur le chemin de fer n'y passe pas. Il faut prendre la correspondance à Cluny.

M. Vast Ricouard vient d'écrire, dit-on, à M. Margue en lui demandant sa collaboration pour la *Revue réaliste*, et M. Zola a manifesté l'intention de lui dédier *Nana*, son prochain roman.

M. Margue ne s'arrêtera certainement pas en si beau chemin. Quand on débute ainsi, cela porte bonheur; personne ne l'ignore : il y a même un proverbe qui le dit. S'il faut en croire les bruits de couloir, il serait question de lui pour entrer dans le cabinet. Le jour de l'avènement définitif de la République naturaliste, nous espérons bien qu'on le nommera président et qu'il remplacera M. Dnhamel, dont le naturalisme timide sera d'une insuffisance notoire pour cette évolution nouvelle, par Coupeau ou Bibi-la-Grillade.

Bernadille.

Mouvement insurrectionnel à Haïti

Un mouvement insurrectionnel a éclaté a Huicte, près de la frontière dominicaine. Les insurgés ont pour chefs les généraux Montmorency, Benjamin et Saint-Fleur, qui s'étaient réfugiés à Saint-Domingue après l'échec de leur précédente tentative révolutionnaire, il y a trois mois. On compte sur une répression prompte et facile de la présente « révolution ». Des troupes ont été envoyées de Grande-Rivière et d'autres points contre les mécontents. Un navire de guerre d'Haïti passait près du cap Haïtien quand le steamer *Santo Domingo* en est parti le 20 courant.

LES NIHILISTES

En racontant la mort du comte Koskull, trouvé pendu dans un bois aux environs de Saint-Pétersbourg, nous avons dit que cette mort était sans doute le résultat d'un crime.

Nous recevons aujourd'hui les renseignements suivants, qui prouvent l'assassinat, puisque des affiches ont été placardées déclarant que le comte avait été mis à mort par ordre du comité révolutionnaire :

« Le dernier mytère de Saint-Pétersbourg vient de recevoir une solution tragique ; il s'agit du chambellan de l'empereur, le comte Nicolos Koskull, qui passait pour être très-avant dans les bonnes grâces du czar et dont nous avons déjà brièvement annoncé la fin tragique. C'est, ou plutôt c'était un jeune homme de vingt-cinq ans, chargé de répondre aux nombreuses pétitions que les familles des condamnés politiques adressent à l'empereur.

« Pendant la dernière campagne, M. Koskull avait fait partie de la suite de l'empereur, il avait rempli au quartier général les fonctions de secrétaire particulier. Après la guerre, il était resté pendant quelques semaines en Roumanie pour liquider les dépenses de la maison militaire du czar, fonctions très-délicates, étant donnés les usages bien connus des fonctionnaires russes.

« Il y a une quinzaine de jours, M. le chambellan Koskull, qui avait repris ses fonctions au palais et qui était plus en faveur que jamais, disparut en sortant d'un club. Le czar, la famille du chambellan et la noblesse furent très-émus de cette disparition. Toute la police fut mise en campagne ; on promit de très-fortes sommes aux agents qui retrouveraient le comte *vivant* ; toutes les tentatives restèrent vaines. Il est vrai qu'on reçut à la troisième section des lettres déclarant que le comte servirait d'otage, et qu'on le tuerait si les nihilistes récemment condamnés à mort étaient éxécutés.

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 14 JUIN
— 30 —

LA VIEILLESSE DE MONSIEUR LECOQ

Par M. F. du Boisgobey

PREMIÈRE PARTIE

M. LECOQ se dérobe

I.

Derrière lui, l'ami Pigache mangeait philosophiquement un morceau de fromage de Gruyère sur du pain.

Pigache, n'étant là que pour prêter main-forte, s'en rapportait pour le reste à son camarade.

La porte qui séparait du greffe le réduit où les deux agents avaient pris position n'était pas fermée, et on entendait la voix d'un commis répétant les indications que lui dictaient deux garçons de salle occupés dans la salle voisine à relever le signalement d'un cadavre.

— Nous disons, criait le suppléant du greffier, pantalon de toile bleue déchiré au genou... souliers éculés... casquette plate à visière rabattue... blouse blanche racommodée au poignet gauche avec du fil noir... la boutonnière du collet est arrachée.., il y a une pièce neuve à l'épaule...

— C'est un nouveau qu'on vous apporte ? demanda Pigache.

— Oui, un gamin qu'on vient de retirer de l'eau en amont du pont de la Tournelle.

— Si ça continue, les douze lits finiront par être garnis, grommela Piédouche. Mauvaise affaire. Ça détourne l'attention du public.

— Il n'y a pas de danger, mon vieux, répondit Pigache... Des noyés, il en pleut.. Au lieu qu'une particulière habillée de dentelles à cinquante francs le mètre, ça ne se voit pas souvent ici. Pas vrai, père Mulard ?

— Voilà vingt ans que j'exerce et je n'ai pas encore vu la pareille, dit l'employé.

Et la voix du garçon de salle reprit :

— Dans la poche gauche du pantalon, une pipe culottée et un paquet de tabac. Dans la poche droite, un cahier de chansons et une toupie.

— Bon. Maintenant le signalement du corps ?

— Une cicatrice au cou... sur la poitrine, un tatouage représentant un cœur percé d'une flèche... nez retroussé... cheveux plats... bouche...

— Pas si haut, sapristi ! vous m'empêchez d'entendre, interrompit Piédouche.

— D'entendre quoi ? demanda Pigache.

— La charbonnière qui cause avec son mari... elle est arrêtée devant le vitrage, à deux pas d'ici... laisse-moi l'écouter... J'ai idée que ces Auverpins-là en savent plus long qu'ils n'en ont dit.

C'était vrai. Quoiqu'ils eussent déjà été mis en présence du cadavre, l'Auvergnat et son épouse avaient voulu se donner le plaisir de le revoir.

L'interrogatoire qu'ils avaient subi, lors de la confrontation par autorité de justice, les ayant empêchés d'examiner à loisir leur ci-devant voisine, ils tenaient à se dédommager et, cette fois, ils étaient venus pour leur agrément.

Du reste, ils ne se faisaient pas faute de pérorer, ni d'expliquer aux gens comme quoi la femme assassinée demeurait tout à côté de leur boutique.

La charbonnière allait même jusqu'à dire que sans elle on n'aurait jamais découvert le cadavre; le charbonnier déclarait qu'il connaissait de vue l'assassin, et qu'il espérait bien le rencontrer un jour ou l'autre.

En même temps, ils n'oubliaient pas de donner leur adresse.

Pendant que les deux époux faisaient ainsi de la réclame à leur boutique, Piédouche était tout oreilles.

Le digne couple suivait le mouvement prescrit aux spectateurs par les sergents de ville chargés de maintenir l'ordre, et, après avoir passé devant le corps, il était arrivé au bout du vitrage, tout près du mur derrière lequel se tenait l'agent qui ne perdait pas un mot de leur propos.

Malheureusement, ces propos ne lui apprenaient rien de nouveau.

— C'est-il vrai que vous avez vu le guetsard qu'a fait le coup, demandait une nourrice portant un grand poupon.

— Je l'ai vu comme je vous vois, répondait le charbonnier d'un air important.

— Et comment qu'il est fait ? Pour sûr, c'est pas un ouvrier !

Ah ! mais non. Il est joliment mieux ficelé que notre propriétaire, qu'est pourtant le plus riche tanneur du quartier des Gobelins. Il a un *pannetot* avec un collet en peau de chat, des bottes qui reluisent, et...

La description des élégances de l'assassin fut interrompue par l'enfant qui se mit à crier à tue-tête.

La nourrice, pour l'apaiser, n'imagina rien de mieux que de lui dire, en lui montrant le cadavre de la femme poignardée :

— Regarde la madame, mon chéri ! regarde comme elle est belle.

L'enfant se tut et l'Auvergnat reprit :

— Il porte toujours un cache-nez; tenez, comme le bourgeois qui vient derrière vous.

Depuis son colloque nocturne avec le meurtrier, Piédouche ne pouvait pas entendre parler de cache-nez sans que son attention fût éveillée.

Il se mit aussitôt à examiner l'individu que le charbonnier désignait à la nourrice.

Cet individu qui, par un détail de son costume, rappelait à l'Auvergnat l'assassin de la rue de l'Arbalète, n'avait pas tout d'abord attiré l'attention de Piédouche.

Il faut dire que, le cache-nez à part, son costume ne ressemblait pas du tout à celui dont l'agent avait si fidèlement gardé la mémoire.

D'abord, le visiteur de la Morgue ne portait pas de pardessus, quoiqu'il fît presque aussi froid que la nuit de la rencontre.

Il était habillé d'un veston de drap à carreaux, coiffé d'un chapeau mou. En un mot, sa tenue n'était pas celle d'un homme du monde.

Cependant il avait des gants de castor gris.

Ces gants, tout neufs et bien boutonnés au poignet, juraient avec cette toilette négligée.

Piédouche se souvenait confusément d'avoir vu des gants tout pareils aux mains du particulier qui lui avait montré une carte d'agent de police.

A vrai dire, il n'en était pas sûr, car, à minuit, il ne fait pas très clair dans la rue de l'Arbalète, et il regrettait amèrement de de ne pas avoir précisé cette observation.

M. Lecoq, au temps où il travaillait encore, n'aurait certes pas commis pareille faute.

Restait le contraste entre les gants et le chapeau mou.

C'était un indice qui avait sa valeur.

De plus, l'homme désigné par la charbonnière portait, en effet, autour du cou, un épais cache-nez qui lui montait jusqu'aux oreilles.

Seulement ce cache-nez, au lieu d'être de foulard blanc, était de laine écossaise.

Piédouche saisit d'un coup d'œil ces particularités, fort insignifiantes pour tout autre que pour lui, et passa à l'examen du visage.

Là, il échoua complètement.

L'individu qui prenait tant de soin pour éviter les maux de gorge était sans doute fort enrhumé, car il toussait sans cesse et il étouffait sa toux avec son mouchoir de poche, de sorte qu'on ne voyait pas même le bout de son nez.

— Il faudra bien qu'il finisse de se moucher quand sa quinte sera passée, pensait l'agent qui ne le perdait pas de vue.

— Circulez, messieurs, circulez ! criaient les sergents de ville pour accélérer le mouvement de la foule.

Les curieux suivaient la queue, en se bousculant un peu, car il y en avait d'obstinés qui se retournaient et s'arrêtaient pour jouir plus longtemps du spectacle,

Déjà la charbonnière et son époux venaient de passer devant le judas, et la nourrice aussi, et son nourrisson, que la vue de la pauvre morte avait rendu sage.

L'homme au cache-nez approchait, et il allait défiler sous les yeux vigilants de Piédouche.

Malheureusement, il toussait toujours; il toussait à faire trembler le vitrage.

Seulement Piédouche trouvait qu'il toussait mal.

— Depuis qu'il tient son mouchoir sur sa bouche, dit-il entre ses dents, ce gaillard-là aurait eu dix fois le temps de cracher.

Oh ! oh ! ajouta-t-il tout bas, il est en fine batiste, le mouchoir. Mâtin ! en voilà un chapeau mou qui a du linge. Et la chemise m'a bien l'air d'être en toile... c'est drôle, tout ça.

Mais je donnerais bien une demi-journée de paie pour voir ses bottines... mais dans une poussée comme celle-là, il n'y a pas mèche.

(*A suivre*)